

- 2021 -



RAPPORT *d'ACTIVITÉS*

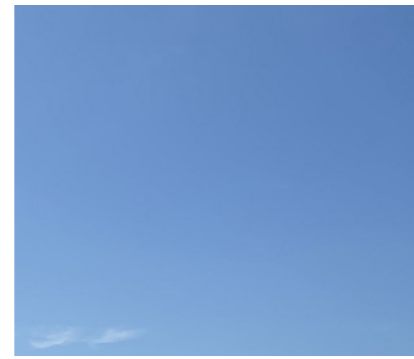


SITE DE SEYSSEL (siège)
24 Place de l'Orme
74910 Seyssel

SITE DE FRANGY
35 Place de l'Église
74270 Frangy

SITE DE LA SEMINE
70 Route de la Semine
74270 Chêne-en-Semine

04 50 56 15 30 - accueil@cc-ur.fr



Le contexte.....	2
Le mot du Président.....	3
Présentation de la Communauté de Communes Usse et Rhône.....	4
Gouvernance et pôles de compétences.....	5
Les compétences et l'intérêt communautaire.....	7
Le fonctionnement de l'intercommunalité.....	8

Budgets – Comptes administratifs 2021.....	14
Les projets portés par les pôles de la CC Usse et Rhône en 2021.....	15
Communication.....	23
Signature.....	23
Table des sigles.....	24
Annexes.....	26

Le contexte

► Le rapport d'activités de l'année n de la CC Usse et Rhône doit être communiqué à chaque commune membre de l'EPCI, avant le 30 septembre de l'année n+1. Il doit être présenté par le(s) Conseiller(s) communautaire(s) de la Commune à l'attention du Conseil municipal.

Cette disposition est rappelée dans l'article L5211-39 du CGCT, rappelé ci-après :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Le rapport d'activités va présenter les différentes tâches réalisées et les chiffres clés de l'année 2021, avec en outre en annexe la délibération n°CC 12/2022 du 8 mars 2022 approuvant les comptes administratifs des différents budgets.

LE MOT du PRÉSIDENT



► Crise sanitaire et reprise de l'activité auront été les maître-mots de cette année 2021 qui s'achève avec une reprise économique très dynamique et une situation de quasi-plein-emploi pour notre territoire. La Communauté de Communes Usse et Rhône n'est pas en reste puisqu'elle a activement participé au sursaut avec la mise en œuvre de son programme d'investissement, qui n'a pas été reporté du fait de la crise sanitaire, bien au contraire !

Les travaux ont été menés dans les temps avec plusieurs temps forts. Tout d'abord, la mise en service de l'aire de camping-car à Seyssel, avec ses 22 emplacements, qui est désormais pleinement opérationnelle. Ensuite, la fin des travaux de la nouvelle déchetterie à Frangy, inaugurée en septembre, cet équipement de 13 quais accueille désormais les usagers et les entreprises dans un espace beaucoup plus opérationnel et qui permet des économies de fonctionnement. Ensuite, la construction du Pôle médical des Usse à Frangy qui s'est achevée en décembre et ouvert aux usagers depuis le 2 janvier 2022 ! Ce Pôle médical propose 13 cabinets médicaux et paramédicaux avec l'installation de médecins, infirmières, sage-femme, podologue, psychologue, ostéopathe et autres professions de santé. En outre, la construction de la nouvelle station d'épuration avec rénovation des réseaux de Marlioz et Contamine-Sarzin est en bonne voie et s'achèvera mi-2022, avec une capacité de 1 800 équivalent-habitants. Les dernières autorisations ont été délivrées pour l'extension du Parc d'Activités Économiques de la Semine et ses 120 000 m² commercialisables. Les travaux ont commencé par les mesures de compensations écologiques et la création d'une mare et noue paysagère, ainsi que la couverture de la canalisation de gaz. La viabilisation débutera en 2022. La première phase des travaux s'est achevée dans la zone d'activités économiques de Mabœz à Corbonod avec les premières ventes de lots, la phase finale sera achevée en 2022. Les travaux du futur bâtiment de la base de loisirs à Seyssel ont débuté et s'achèveront pour l'ouverture de la saison 2022 !

D'autres projets se concrétisent. Il s'agit notamment de la véloroute V62 entre Sarzin et Frangy qui a obtenu ses financements et dont les dernières acquisitions foncières sont en cours, de la future maison de santé à Seyssel, dont les travaux débuteront courant 2022, un nouvel office de tourisme à Seyssel, le recrutement d'un maître-d'œuvre pour le futur site administratif de la Communauté de Communes, ainsi que la relance du marché de travaux du futur EHPAD du Val des Usse. Les travaux du multi-accueil à Minzier débuteront en septembre 2022.

En outre, les études se poursuivent pour le gymnase intercommunal à Frangy, pour l'audit technique de la piscine de la Semine pour accroître ses performances énergétiques et étendre son ouverture aux écoles, pour la mise en véloroute de la ViaRhôna entre Clarafond et Usinens.

Durant cette année 2021, la Communauté de Communes a repris la gestion du gymnase de Seyssel et relocalisé le centre de loisirs de Corbonod à Seyssel Ain.

Les Vice-présidents et les Conseillers communautaire de la CC Usse et Rhône, ainsi que moi-même, sommes heureux de voir les projets prendre forme, au service de notre territoire.

Ce rapport d'activités 2021 reprend les principaux points marquants de l'année, je vous en souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Malheureusement, la reprise était là mais l'invasion de l'Ukraine par la Russie met en péril la reprise Européenne et mondiale, avec la hausse des coûts des matières premières. Ce contexte interroge quant à son évolution et aux conséquences très impactantes sur la vie de nos habitants, de nos collectivités et des entreprises de toute l'Europe.

Le Président,
Paul RANNARD

PRÉSENTATION de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE



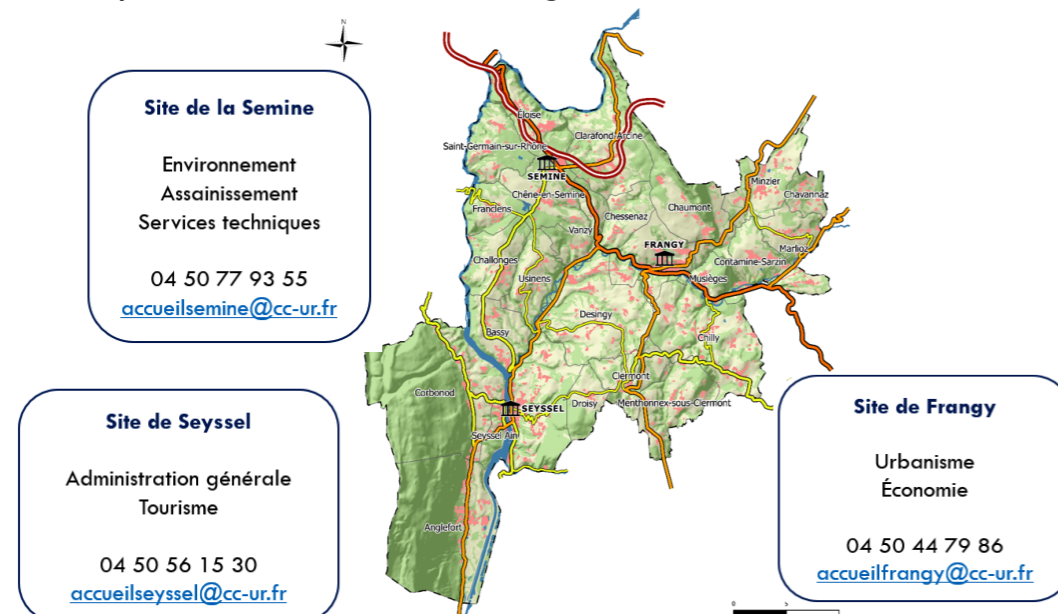
► La Communauté de Communes Usse et Rhône compte 26 communes (23 en Haute-Savoie et 3 dans l'Ain) pour une population de 20 836 habitants en 2021 (chiffre INSEE).

La population par Commune est la suivante :

Commune	Nb d'habitants	Départ.	Commune	Nb d'habitants	Départ.
Seyssel 74	2 351	74	St-Germain-s/Rh.	587	74
Frangy	2 052	74	Challonges	544	74
Chilly	1 441	74	Franclens	540	74
Corbonod	1 278	01	Chêne-en-S.	519	74
Anglefort	1 105	01	Chaumont	499	74
Marlioz	1 053	74	Musièges	420	74
Minzier	1 045	74	Bassy	419	74
Clarafond-A.	1 034	74	Usinens	415	74
Seyssel 01	1 002	01	Clermont	405	74
Éloïse	927	74	Vanzy	336	74
Desingy	785	74	Chavannaz	253	74
Menthonnex-sous-Cl.	729	74	Chessenaz	221	74
Contamine-S.	722	74	Droisy	154	74

Carte de la CC Usse et Rhône

► Les Communes sont relativement peu peuplées (moyenne de 801 habitants) mais connaissent des dynamiques démographiques importantes, qui se poursuivent depuis l'année dernière et qui seront détaillées dans le diagnostic.



Gouvernance et pôles de compétences

► La gouvernance politique est assurée par un Conseil communautaire, composé de 39 délégués, qui s'appuie sur le Bureau communautaire, composé de 11 élus, dont le Président et de 10 commissions thématiques intercommunales.



De gauche à droite : Jean-Louis MAGNIN, Jean-Yves MÂCHARD, Rémi PONCET, Christian VERMELLE, Emmanuel GEORGES, Sylvie TARAGON, Paul RANNARD, Bernard REVILLON, Gérard LAMBERT, Andre-Gilles CHATAGNAT, Patrick CHAPEL.

Les Conseillers communautaires sont au nombre de 39.

La répartition en fonction des communes est la suivante :

4 délégués	Frangy, Seyssel Haute-Savoie
2 délégués	Anglefort, Chilly, Clarafond-Arcine, Corbonod, Marlioz, Minzier, Seyssel Ain
1 délégué	Bassy, Challonges, Chaumont, Chavannaz, Chêne-en-Semine, Chessenaz, Clermont, Contamine-Sarzin, Desingy, Droisy, Éloïse, Franclens, Mentonnex-sous-Clermont, Musièges, Saint-Germain-sur-Rhône, Usinens, Vanzy

Les membres du Conseil communautaire par Commune⁴

Anglefort :	Bernard THIBOUD, Frédérique AURELLE	Droisy :	Jean-Paul FORESTIER
Bassy :	Rémi PONCET	Éloïse :	Didier CLERC
Challonges :	Sophie COLAS	Franclens :	Jean-Louis MAGNIN
Chaumont :	André-Gilles CHATAGNAT	Frangy :	Bernard REVILLON, David BANANT, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Carole BRETON
Chavannaz :	Alain CAMP	Marlioz :	Vincent DUTOIT, Marie-Christine GLANDUT
Chêne-en-Semine :	Paul RANNARD	Menthonnex-sous-C. :	Florence POZZO
Chessenaz :	Philippe JACQUESON	Minzier :	Jérémie COURLET, Carole ETTORI
Chilly :	Emmanuel GEORGES, Laetitia COCATRIX	Musièges :	Pascal COULLOUX
Clarafond-Arcine :	Sylvie TARAGON, Hervé BOUËDEC	Saint-Germain-sur-R. :	Alain LAMBERT
Clermont :	Christian VERMELLE	Seyssel 01 :	Michel BOTTERI, Corinne GUISEPIN
Contamine-Sarzin :	Georges CANICATTI	Seyssel 74 :	Gérard LAMBERT, Gilles CALLET, Carine DUVERNOIS, Gilles PILLOUX
Corbonod :	Patrick CHAPEL, Sandrine TASSET	Usinens :	François SÈVE
Desingy :	André BOUCHET	Vanzy :	Jean-Yves MÂCHARD

⁴Le nom du Maire figure en premier.

Les délégués suppléants sont les suivants

Stéphane PRAS (Bassy), Damien BORNENS (Challonges), Noémie MERLET (Chaumont), Serge ROUX (Chavannaz), Marie-Claude FOURNET (Chêne-en-Semine), Annie PLESSIS (Chessenaz), Dominique THEVENET (Clermont), Christophe COMÉ (Contamine-Sarzin), Daniel BARRIL (Desingy), Régis RACINEUX (Droisy), Marcelle CURTENAZ (Eloïse), Alain ROLLIER (Franclens), Philippe MOTTET (Menthonnex-sous-Clermont), Jean THOMASSIN (Musièges), Dominique REY (Saint-Germain-sur-Rhône), Marie-Françoise GALIMONT (Usinens), Jean-Pierre PASUTTO (Vanzy).

Le Conseil communautaire est composé de 39 conseillers dont la répartition par Commune est la suivante :

Anglefort	2 sièges	Droisy	1 siège
Bassy	1 siège	Éloïse	1 siège
Challonges	1 siège	Franclens	1 siège
Chaumont	1 siège	Frangy	4 sièges
Chavannaz	1 siège	Marlioz	2 sièges
Chêne-en-Semine	1 siège	Menthonnex-sous-Clermont	1 siège
Chessenaz	1 siège	Minzier	2 sièges
Chilly	2 sièges	Musièges	1 siège
Clarafond-Arcine	2 sièges	Saint-Germain-sur-Rhône	1 siège
Clermont	1 siège	Seyssel - 01	2 sièges
Contamine-Sarzin	1 siège	Seyssel - 74	4 sièges
Corbonod	2 sièges	Usinens	1 siège
Desingy	1 siège	Vanzy	1 siège

Les compétences et l'intérêt communautaire

► Les compétences de la Communauté de Communes Usse et Rhône ont été validées par arrêté interpréfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2020-0012 du 10 mars 2020 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Usse et Rhône.

Certaines compétences définies dans les statuts font l'objet d'une définition de l'intérêt communautaire, lesquelles ont été précisées par les délibérations suivantes : n°CC 329/2017 du 26 octobre 2017, n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017, n°CC 58/2018 du 10 avril 2018, n°CC 118/2018 du 12 juin 2018, n°CC 247/2018 du 11 décembre 2018, n°CC 25/2019 du 12 mars 2019, n°CC 16/2021 du 9 février 2021 et n°CC 95/2021 du 12 juin 2021.

Deux ajouts ont été effectués en 2021 :

📎 Le gymnase du Mont des Princes à Seyssel au titre des équipements culturels et sportifs (article 5-3-1 des statuts),

📎 Les items 6, 7 et 11 de l'article L211-7 du code de l'Environnement ainsi rédigés : « (...) 6° : La lutte contre les pollutions de l'eau et des milieux aquatiques. 7° : La protection et la conservation des eaux superficielles et sous-terraines. (...) 11° : La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (...) afin de compléter le champ d'action de la compétence sur l'étude et animation des contrats de rivières et ainsi donner pour de compétences aux syndicats gestionnaires des rivières (article 5-4-1).

A noter qu'une synthèse des définitions de l'intérêt communautaire est disponible au pôle administration générale par téléphone **04 50 56 15 30** ou par mail : **accueil@cc-ur.fr**.

Les statuts et la synthèse de l'intérêt communautaire sont disponibles sur le site internet de la CC Usse et Rhône **www.usse-et-rhone.fr/Statuts-et-Interet-communautaire** ou sur demande au 04 50 56 15 30 ou par mail : **accueil@cc-ur.fr**.



Le FONCTIONNEMENT de la C.C. USSES & RHÔNE

► Malgré un contexte encore rythmé par le contexte sanitaire, les Conseils communautaires de l'année 2021 ont pu reprendre un cours normal avec une séance tous les 2^{ème} mardi du mois. Le fonctionnement de la Communauté de Communes reprend donc un cours normal en 2021, après une année 2020 marquée par le renouvellement électoral et les cofinancements liés au covid.

Le Conseil communautaire :

Il est convoqué dès que l'ordre du jour le nécessite. Durant l'exercice 2020, le Conseil communautaire a été réuni 11 fois les 12 janvier, 9 février, 9 mars, 13 avril, 18 mai, 8 juin, 20 juillet, 14 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Les points les plus importants ont été les suivants :

- ✗ 12 janvier : dossier de création de la **ZAC 3 de la Semine** (PAE de la Semine),
- ✗ 9 février : gestion du **gymnase du Mont des Princes à Seyssel** par la CC Usse et Rhône,
- ✗ 9 février : plan de financement du futur **multi-accueil de 25 berceaux à Minzier**,
- ✗ 9 février : fixation du produit de la **TEOM 2021**,
- ✗ 9 mars : approbation des **comptes de gestion 2020**,
- ✗ 9 mars : approbation des **comptes administratifs 2020**,
- ✗ 9 mars : **déclaration de projet de la ZAC 3** à la suite de validation de l'enquête publique,
- ✗ 13 avril : vote des **taux d'imposition 2021**,
- ✗ 13 avril : vote des **budgets 2021**,
- ✗ 13 avril : création d'un **RAM intercommunal**,
- ✗ 13 avril : approbation du **rapport d'activité 2020**,
- ✗ 18 mai : instauration de la **FPU** sur l'ensemble de la CC Usse et Rhône,
- ✗ 18 mai : **convention mobilité AO2** avec la Région Auvergne Rhône-Alpes,
- ✗ 8 juin : ajout d'intérêts communautaires concernant le **contrat de rivière**,
- ✗ 8 juin : évolution de la grille tarifaire pour les **centres de loisirs**,
- ✗ 8 juin : évolutions tarifaires concernant la **taxe de séjour**,

- ✗ 20 juillet : **décision de regrouper les trois sites administratifs de la CC Usse et Rhône**,
- ✗ 20 juillet : **multi-accueil de Minzier** – convention de financement avec la CAF,
- ✗ 14 septembre : choix du **lieu retenu pour le futur site administratif** de la CC Usse et Rhône,
- ✗ 12 octobre : approbation du **rapport et du schéma de mutualisation**,
- ✗ 12 octobre : instauration du **télétravail**,
- ✗ 12 octobre : approbation de la **Modification simplifiée n°1 du PLUi de la Semine**,
- ✗ 12 octobre : instauration du **dépôt de DP pour les clôtures et les façades**,
- ✗ 12 octobre : fixation du produit de la **taxe GEMAPI**,
- ✗ 12 octobre : programmation des travaux sur les **eaux usées 2022**,
- ✗ 12 octobre : participation du **PPT de Bugey-Revermont**,
- ✗ 9 novembre : approbation du **règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers**,
- ✗ 9 novembre : lancement de l'**élaboration du PCAET**,
- ✗ 9 novembre : approbation de la **Modification simplifiée n°1 du PLUi du Pays de Seyssel**,
- ✗ 9 novembre : plan de financement de la **maison de santé à Seyssel**,
- ✗ 9 novembre : plan de financement de l'**office de tourisme à Seyssel**,
- ✗ 14 décembre : versement de l'attribution de **compensation provisoire aux Communes**,
- ✗ 14 décembre : modalités de concertation au public – **AVAP de Clermont**,
- ✗ 14 décembre : convention **DSP centre de loisirs du Triolet à Minzier**,
- ✗ 14 décembre : convention **DSP centre de loisirs de Seyssel**,
- ✗ 14 décembre : tarification des **transports scolaires 2022-2023**.

Les attributions du Conseil communautaire

Pour faciliter le fonctionnement de la collectivité et permettre de fluidifier les affaires courantes, le Conseil communautaire a délégué certaines attributions au Président ou au Bureau communautaire.

À chaque séance, une communication est faite sur les décisions et un point sur les dossiers en cours afin que les conseillers aient une vision sur tous les chantiers, ainsi que sur toutes les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire, conformément à leurs délégations données par le Conseil communautaire.

Le tableau suivant reprend les attributions à la date du 31 décembre 2021 :

Le Conseil communautaire permet au Président de :	Source :
- Intenter en justice ou défendre la Communauté de Communes	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Avenants aux marchés procédures adaptées : limite de 5 % et dont le montant est inférieur à 90 000 € HT	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Autoriser le 1er Vice-président à suppléer le Président en cas d'empêchement de celui-ci	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
- Prendre toute disposition concernant les ressources humaines	Délibération CC 88/2020 du 23/07/2020
Le Conseil communautaire permet au Bureau d'agir sur :	Source :
- Marchés à procédure adaptée dont le montant est compris entre 90 000 et 208 999 € HT	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Conclusions et révision du louage ou de la location-vente des choses et biens pour une durée > 12 ans	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Passation des contrats d'assurances et assurances statutaires	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Régler les conséquences dommageables des accidents des véhicules communautaires	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Aliénation de gré à gré des biens mobiliers > 10 000 €	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Décision d'avoir recours, fixation rémunération et règlement des honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Droit de Préemption Urbain (DPU)	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et autorisation de passer les actes nécessaires	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Exercer les options prévues par le contrat de prêt et conclure tout avenant (voir les caractéristiques dans la délibération)	Délibération CC 87/2020 du 23/07/2020
- Attribution des marchés de transports scolaires	Délibération CC 116/2021 du 20/07/2021

En 2021 une nouvelle attribution a été décidée par le Conseil communautaire pour délégation au Bureau communautaire concernant l'attribution des marchés relatifs aux transports scolaires (passés à la Région).

P 01/2021	04-janv	2021	Président	Attribution du marché Bâtiment Prolynx base nautique Seyssel M&M Architectes SPC
B 01/2021	12-janv	2021	Bureau	Convention aménagement chemin rural Grand Colombier
B 02/2021	12-janv	2021	Bureau	DM n°3 sur le BA ZAC 3
B 03/2021	12-janv	2021	Bureau	DM n°1 sur le BA ZAE Mabœz
B 03/2021	12-janv	2021	Bureau	ZAE des Bonnets - Participation éclairage
B 04/2021	26-janv	2021	Bureau	Convention Musièges éclairage ZAE Bonnets
P 02/2021	09-févr	2021	Président	Avenant n°1 au marché Bâtiment Prolynx base nautique Seyssel M&M Architectes SPC
P 03/2021	10-févr	2021	Président	Attribution du marché AMO AVAP Clermont
P 04/2021	12-févr	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Doche
P 05/2021	12-févr	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Francisod
B 05/2021	23-févr	2021	Bureau	Prolongation 1 an convention Vignobles et découvertes
P 06/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Albertin
P 07/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Atlani
P 08/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Canicatti
P 09/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Dusonchet
P 10/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Garcia
P 11/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Hostettler
P 12/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Lopez
P 13/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Jacquinod
P 14/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Mollex
P 15/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Mortelier
P 16/2021	04-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Ricoeur
P 18/2021	09-mars	2021	Président	Mandatement Avocat recours PLUi - Druetz
P 17/2021	19-mars	2021	Président	Attribution lot n°1 au marché de travaux nouveau prestataire bâtiment sportif Prolynx
B 06/2021	23-mars	2021	Bureau	Servitude passage ENEDIS parcelle futur EHPAD
B 07/2021	23-mars	2021	Bureau	Avenant 1 Région Fonds Région Unie
B 08/2021	06-avr	2021	Bureau	Avenant n°1 mesures compensatoires ZAC 2 et 3
B 09/2021	06-avr	2021	Bureau	Convention Familles Rurales Ain Corbonod Avenant
B 10/2021	06-avr	2021	Bureau	Convention Plateau sportif Val des Ussets
B 11/2021	06-avr	2021	Bureau	Convention Cinébus local extérieur Frangy
P 19/2021	09-avr	2021	Président	Attribution marché ZAC 2
B 12/2021	20-avr	2021	Bureau	Convention CdG Haute-Savoie archives 2020
B 13/2021	20-avr	2021	Bureau	Convention CdG Haute-Savoie archives 2021
B 14/2021	20-avr	2021	Bureau	Audit énergétique SYANE Demande inscription
B 15/2021	20-avr	2021	Bureau	Factures nettoyage plateau-sportif Val des Ussets
B 16/2021	20-avr	2021	Bureau	Convention piscine collège Seyssel
B 17/2021	20-avr	2021	Bureau	Convention piscine collège Frangy
B 18/2021	20-avr	2021	Bureau	Audit énergétique SYANE site de la Semine
B 19/2021	20-avr	2021	Bureau	Procédure bien vacant ZAC 2 Semine
B 20/2021	03-mai	2021	Bureau	Mise en tourisme de la ViaRhôna
B 21/2021	03-mai	2021	Bureau	Convention REAGIR
B 22/2021	03-mai	2021	Bureau	Conventions occupations multi-accueils Seyssel 01/74
B 23/2021	18-mai	2021	Bureau	ZAC 2 - ENEDIS Servitude convention
B 24/2021	18-mai	2021	Bureau	SICA Alpage Convention
P 20/2021	25-mai	2021	Président	Avenant au marché de maîtrise d'œuvre Déchetterie Frangy
P 21/2021	25-mai	2021	Président	Attribution lot n°1 au marché de travaux nouveau prestataire bâtiment sportif Prolynx
P 22/2021	28-mai	2021	Président	Acquisition pelle sur pneus
B 25/2021	15-juin	2021	Bureau	DM n°1 au budget principal
B 26/2021	15-juin	2021	Bureau	DM n°1 au BA Maison de vie
B 27/2021	15-juin	2021	Bureau	Subvention à Handi'raid
P 24/2021	16-juin	2021	Président	Attribution marché services informatiques
B 28/2021	29-juin	2021	Bureau	Convention avec les Communes pour ris.net par le RGD des Savoie
B 29/2021	29-juin	2021	Bureau	Convention partenariale CAUE Haute-Savoie
B 30/2021	29-juin	2021	Bureau	Contrat architecte conseil R. Chaudurié

B 31/2021	13-juil	2021	Bureau	Avenant à la convention partenariale CAUE Haute-Savoie
B 32/2021	13-juil	2021	Bureau	Contrat architecte conseil M. Sylvestre
B 33/2021	13-juil	2021	Bureau	Renouvellement contrat architecte conseil R. Chaudurié
B 34/2021	13-juil	2021	Bureau	Convention avec la CNR pour passage propriété PDIPR
B 35/2021	13-juil	2021	Bureau	Ouverture d'une ligne de trésorerie
B 36/2021	13-juil	2021	Bureau	Subvention MFR Seyssel manifestation
P 25/2021	20-juil	2021	Président	Attribution des 2 lots ZAE de la Semine, ZAC 3 Mesures compensatoires Tranches 2 et 3
P 26/2021	11-août	2021	Président	Attribution Marché protection conduite de gaz ZAC 3
P 27/2021	11-août	2021	Président	Attribution marché climatisation maisons de vie 1 et 2 Semine
B 37/2021	31-août	2021	Bureau	Subvention CAF pour travaux Multi-accueil Semine
B 38/2021	31-août	2021	Bureau	Travaux GRDF Gaz ZAC 3
B 39/2021	31-août	2021	Bureau	Avenant à la convention Leader
B 40/2021	07-sept	2021	Bureau	Convention déchets venaison
P 28/2021	17-sept	2021	Président	Attribution lot marché travaux ZAC 3 Défrichage
B 41/2021	21-sept	2021	Bureau	Convention ADIL 74
B 42/2021	05-oct	2021	Bureau	Médecin multi-accueil Semine
B 43/2021	05-oct	2021	Bureau	Convention bébébus Karapat
P 29/2021	07-oct	2021	Président	Lancement marché conjoint avec Minzier pour multi-accueil et salle des associations
B 44/2021	16-nov	2021	Bureau	Avenant 1 Bail centre de l'œil maison de vie 2
B 45/2021	16-nov	2021	Bureau	Convention SPPEH
B 46/2021	16-nov	2021	Bureau	Convention CAUE 01
B 47/2021	16-nov	2021	Bureau	Convention INRAP ZAC 3
B 48/2021	30-nov	2021	Bureau	Marché Containers semi-enterrés - Avenant 1
B 49/2021	30-nov	2021	Bureau	Baux avec les professionnels de santé - Pôle médical des Ussets
P 30/2021	14-déc	2021	Président	Attribution marché Alfa 3A pour les gens du voyage
P 31/2021	06-déc	2021	Président	Avenant n°1 marché ZAC 3 Mesures compensatoires Tranches 2 et 3

Les commissions thématiques intercommunales

Les commissions thématiques intercommunales sont les suivantes, toutes sous la responsabilité d'un Vice-président :

- ✗ Commission **Administration générale et Ressources Humaines**, sous la responsabilité de M. Patrick CHAPEL,
- ✗ Commission **Assainissement**, sous la responsabilité de M. Rémi PONCET,
- ✗ Commission **Bâtiments – Services techniques**, sous la responsabilité de M. Jean-Louis MAGNIN,
- ✗ Commission **Communication**, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- ✗ Commission **Développement économique**, sous la responsabilité de M. Christian VERMELLE,
- ✗ Commission **Environnement**, sous la responsabilité de M. Emmanuel GEORGES,
- ✗ Commission **Finances**, sous la responsabilité de Mme Sylvie TARAGON,
- ✗ Commission **Mobilités-transports**, sous la responsabilité de M. Jean-Yves MÂCHARD,
- ✗ Commission **Social, enfance, jeunesse**, sous la responsabilité de M. André-Gilles CHATAGNAT,
- ✗ Commission **Tourisme**, sous la responsabilité de M. Gérard LAMBERT,
- ✗ Commission **Urbanisme – Aménagement du territoire**, sous la responsabilité de M. Bernard REVILLON.

Les commissions thématiques ont pour but de faire des propositions au Conseil communautaire. Elles ne sont pas des instances décisionnelles.

La thématique de l'eau potable et des gens du voyage est directement sous la présidence de Paul RANNARD.

Le pacte de gouvernance

Les pactes de gouvernance ont été instaurés par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique. Ils régissent les rapports entre la Communauté de Communes et les Communes.

Il est disponible sur demande auprès de la CC Ussets et Rhône ou téléchargeable au lien suivant : <https://www.ussets-et-rhone.fr/7624-pacte-de-gouvernance.htm>.

Le Bureau communautaire

Organisé autour du Président et des 10 Vice-présidents, il se réunit toutes les deux semaines. Le Bureau traite des affaires courantes.

Il prend des décisions relatives aux attributions données par le Conseil communautaire, qu'il informe à chaque réunion de Conseil.

En 2021, le Bureau communautaire s'est réuni 24 fois.

La Conférence des Maires

La Conférence des Maires est une instance de travail définie par l'article L5211-11-3 du CGCT. Elle rassemble des 26 Maires des Communes d'Ussets et Rhône. Elle se tient une fois par mois, soit 11 fois dans l'année (hormis le mois d'août).

Il s'agit d'un organe de discussion où des présentations sont faites aux Maires et où tout sujet est discuté.

En raison des contraintes sur l'organisation des réunions du fait de l'épidémie de covid-19, le rythme des réunions de Conférence des Maires a été perturbé en 2021.

La Conférence des Maires s'est réunie 8 fois pendant l'année 2021.

BUDGETS COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Le budget général affiche des dépenses de fonctionnement d'un montant de 7 886 495,84 € lesquelles correspondent notamment à :

- Charges à caractère général	2 367 798,37 €
- Charges de personnel	2 161 469,19 €
- Charges de gestion courantes, subventions aux crèches, centres de loisirs, associations et aux budgets annexes	2 131 834,31 €
- Remboursement du capital des emprunts et intérêts	48 010,01 €
- Charges exceptionnelles	577,86 €
- Dotations aux amortissements	815 984,10 €
- Prélèvements de contribution aux finances publiques et de solidarité nationale	360 822,00 €

Le budget général affiche des dépenses d'investissement d'un montant de 2 525 703,94 € lesquelles correspondent notamment à :

- Remboursement du capital des emprunts	113 320,80 €
- Enregistrement des amortissements	105 625,56 €
- Frais d'études (PLUi), d'achat de brevets (logiciel, logo...)	52 859,91 €
- Frais études pour des projets et voiries/terrassements	458 711,70 €
- Travaux	1 767 822,94 €
- Versement annuel pour Agri Sud Est Frangy- EPF	27 363,03 €

Le budget annexe Zone de loisirs de la Semine : dépenses d'investissement 31 763,61 € dont :

- Remboursement du capital des emprunts	28 921,76 €
- Études pour des projets	2 841,85 €
- Travaux	0,00 €

À noter que les dépenses de fonctionnement représentent **294 801,19 €**.

Le budget annexe Maison de vie : dépenses d'investissement de 140 568,30 € dont

- Remboursement du capital des emprunts	23 218,60 €
- Amortissements	8 692,32 €
- Études pour des projets	97 137,38 €
- Travaux	11 520,00 €

À noter que les dépenses de fonctionnement représentent **599 960,62 €**.

Le budget annexe Assainissement : dépenses d'investissement 3 139 428,52 € :

- Remboursement du capital des emprunts	706 739,72 €
- Amortissements	434 138,07 €
- Études pour des projets	33 736,54 €
- Stations d'épuration, matériels	247 691,07 €
- Travaux	1 717 123,12 €

À noter que les dépenses de fonctionnement représentent **2 467 849,05 €**.

Le budget annexe transports scolaires : pas d'investissement car ce budget supporte essentiellement les frais liés au transport des élèves (le fonctionnement s'élève à 1 807 419,93 €).

Les budgets annexes des 5 zones d'activités ZAE de Maboez, des ZAC 1/ZAC 2/ ZAC 3 de la Semine et du Vieux-Moulin : il s'agit principalement d'écritures de stocks et elles sont passées en section de fonctionnement (idem que pour un lotissement).

Le budget annexe ADS : mutualisation avec les Communes car les Maires sont compétents en matière d'ADS.

Les PROJETS PORTÉS par les SERVICES de la CCUR EN 2021



► Le tableau ci-après recense les différents projets portés par la CC Usse et Rhône en 2021.

Type d'action	Travail effectué	Observations
Administration générale		
Rapport et schéma de mutualisation	Rapport sur la mutualisation des activités, des biens et des services Proposition de schéma de mutualisation	Le rapport et le schéma de mutualisation ont été élaborés en concertation avec les Communes, qui ont été associées à l'occasion de rencontre. Il dresse les actions déjà menées et en propose d'autres via le schéma. L'une d'entre elles consiste à mettre en place un service ressources humaines mutualisé.
Informatique et téléphonie	Connexion des sites administratifs à la fibre Mise en place d'une nouvelle armature informatique et téléphonique	Consultation en 2021 pour retenir un prestataire informatique. Mise en place de la nouvelle architecture informatique, débutée en 2021 et qui sera achevée en 2022. Les principaux points : serveur hébergé, facilitation du télétravail, connexion des trois sites administratifs, logiciels hébergés. Téléphonie IP sur tous les sites administratifs.
Service Finances		
Inventaire des biens et des services	Réalisation de l'inventaire en cours.	Inventaire physique des biens et des services en cours.
Dissolution de budgets	Budgets annexes « ZAC 1 », « Zone de loisirs », « ZAE de la Culaz », « Pôle médical des Usse »	Dissolution pure et simple de 2 budgets et refonte des budgets « Zone de loisirs » au sein du budget principal et du budget « Pôle médical des Usse » dans « Maisons de santé ».
Contraction d'emprunts	Contraction de 4 prêts	Pour financer des opérations en investissement (voir partie sur les emprunts)
Service ressources humaines		
Service ressources humaines mutualisé	Analyse d'une éventuelle création de service	Sondage auprès des Communes et des syndicats en 2021. Il en ressort 5 Communes et 2 Syndicats intéressés.

Service Bâtiment – Services techniques		
Site administratif unique	Regroupement des 3 sites administratifs de Chêne-en-Semine, Frangy et Seyssel en un site unique	Le site unique a été acté par délibération en 2021 et sera fixé au 70 route de la Semine à Chêne-en-Semine. Il s'agira d'une extension du site actuel de la Semine et d'une rénovation des bâtiments existants. Le consultation pour retenir un architecte sera lancée début 2022 et le projet défini pour un dépôt de PC en 2022.
Aire de Camping-car Seyssel	Création d'une aire pour camping-cars (22 places)	L'aire de camping-cars est fonctionnelle depuis mai 2021.
Réaménagement de la base nautique à Seyssel	Dévoisement voirie CNR Démolition/construction de 2 bâtiments (accueil et stockage)	Maître d'œuvre recruté. PC accordé. Travaux en cours. Livraison prévue à l'été 2022.
Snack de la base de loisirs à Seyssel	Réaménagement à l'arrière du bâtiment	Réaménagement des sanitaires et local secours
Extension du multi-accueil à Frangy	Extension du bâtiment pour un bureau et une salle de stockage	Les travaux ont été réceptionnés en août 2021. Travail pour améliorer la qualité acoustique du bâtiment (pose de cubes acoustiques prévus été 2022)
Amélioration du bâtiment de l'auberge de Sur Lyand	Travaux sur toiture et création d'une terrasse couverte	La verrière existante a été recouverte avec création d'une avancée pour couvrir la terrasse. Les travaux ont été terminés fin octobre 2021.
Rénovation technique et énergétique de la piscine de la Semine	Mise aux normes du bâtiment. Étendre l'ouverture aux écoles et au public	Diagnostic technique et fonctionnel réalisé en 2021 (en attente de l'étude complète). Vers une consultation d'un maître-d'œuvre pour affiner le projet en 2022.
Service Communication		
Bulletin communautaire	Publication en juin 2021 d'un bulletin communautaire	Il est envisagé d'en réaliser un bulletin communautaire en 2022.
Page Facebook	Animation d'une page Facebook pour informations au grand public	901 abonnés au 31 décembre 2021
Ingenierie	Apprentie à mi-temps sur la communication	Suivi des projets avec les élus Communication d'évènements
Création d'un nouveau site internet	Prestataire retenu et mise en ligne en 2021	Le site internet de la CC Usse et Rhône est désormais renouvelé et effectif
Inaugurations	Une cérémonie d'inauguration a été organisée en 2021	Inauguration de la déchetterie de Frangy le 17 septembre 2021.
Application Panneau Pocket	Application obtenue fin 2021	Mise en service prévue début 2022.
Service Développement économique		
Conventions avec Initiative Genevois et la Maison de l'Économie et du Développement	Soutien aux porteurs de projets Appui aux entreprises Travail en coordination au titre du développement économique.	Signature des conventions pour une durée de 3 ans.

Extension du PAE de la Semine – ZAC III	Aménagement de surfaces destinées aux activités économiques sur 15 hectares pour 120 000 m ² commercialisables.	Déclaration de projet ZAC III obtenue. Dossier de ZAC III créé. Les travaux de défrichement et de compensations écologiques ont débutés en 2021. Les travaux de viabilisation débuteront en 2022. La commercialisation des lots a débuté (prises de contacts et engagement). La signature des premiers compromis interviendra en 2022.
Extension de la ZAE de Maboez (Corbonod)	Aménagement de surfaces d'activités économiques sur 3,5 ha dont 32 000 m ² commercialisables.	Commercialisation des lots en cours, compromis et actes de vente signés. La finalisation des travaux de viabilisation interviendra au 1 ^{er} semestre 2022.
Partenariat avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	Actionnement du 2 ^{ème} volet sur la transmission des exploitations.	Présentation de l'étude agricole en 2022.
Aide à l'immobilier d'entreprise	Convention de délégation avec le Département de l'Ain.	Convention signée et qui sera renouvelée en 2022.
Programme Territoire d'Industrie Rumilly Terre de Savoie Usse et Rhône	Soutenir les entreprises industrielles.	Contrat porté avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.
Service Mobilités-Transports		
Vélo route V62 (Sarzin à Mons)	Création d'un piste cyclable en site propre.	Maître-d'œuvre sélectionné. Section entre Sarzin et Frangy validée par le Département, soutenue financièrement par l'État. Le soutien financier du Département sera confirmé en 2022. Poursuite des acquisitions parcellaires.
Véloroute ViaRhôna (Arcine à Usinens)	Création d'un piste cyclable en site propre.	Maître d'œuvre sélectionné. Études du tracé en cours. Acquisitions parcellaires en cours.
Convention AO2 avec la Région	Suite à la loi LOM de décembre 2019, la CC Usse et Rhône n'a pas pris la compétence AOM.	Signature d'une convention avec la Région pour articuler les rôles de chacun sur les actions qu'il est possible de mener (transports scolaires, covoiturage, transport à la demande, transports collectifs...)
Service Assainissement collectif		
Assainissement EU de Marlioz	Création réseau de transport pour le secteur « Prés Chenevrier » et création de 18 boîtes de branchement.	Les travaux sont en attente de la nouvelle station d'épuration.
Assainissement EU de Marlioz/Contamine-Sarzin	Réseau et nouvelle station d'épuration de Marlioz et Contamine-Sarzin.	Marchés de travaux attribués et travaux en cours
Assainissement EU St Germain	Nouvelle station d'épuration des Crêts.	Travaux terminés
Assainissement EU St Germain	Nouvelle station d'épuration à Cusinens.	Marchés attribués et démarrage des travaux début 2022

Assainissement EU Chêne en Semine	Dévoisement de la canalisation de rejet des eaux traitées de la station d'épuration de Marsin.	Travaux terminés
Assainissement EU de Frangy	Suppression poste de refoulement Chef-lieu.	Travaux terminés
Boues STEP Frangy	Etude en cours	Les demandes de subvention ont été faites auprès des partenaires financiers
Assainissement EU de Marlioz	Création réseau de transport pour le secteur « Prés Chenevrievier » et création de 18 boîtes de branchement.	Les travaux sont en attente de la nouvelle station d'épuration.
Service Assainissement non collectif		
Dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC)	* Suivi et animation des forfaits de 2 000 € octroyés par la CCUR pour encourager les usagers disposant d'un dispositif d'ANC non-conforme à réhabiliter *Poursuite des contrôles de bon fonctionnement et des contrôles de mise en œuvre des différents systèmes d'ANC.	Animation des programmes de réhabilitation et conseils auprès des usagers. Visa des devis. Contrôles des travaux et délivrance des certificats de conformité.
Service Environnement		
Déchetterie de Frangy	Création d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Frangy. La déchetterie actuelle ne correspond plus aux normes actuelles.	Fin des travaux du nouveau site en août 2021 et ouverture du site au public en septembre 2021
Implantation CSE sur le territoire	Mise en place de CSE sur les 3 communes de l'AIN / optimisation collecte OM	Travaux et installations de 53 conteneurs de 5 m ³ sur les trois communes de l'Ain en décembre 2021 et démarrage de la collecte en grue pour ces trois communes
Service Social, enfance, jeunesse		
EHPAD du Val des Ussets	Délocalisation de l'EHPAD du Val des Ussets. L'EHPAD actuel ne correspond plus aux normes en vigueur.	Permis de construire accepté. Acquisition des derniers terrains. DUP en cours de préparation. Soutien financier du Département confirmé. Attente d'un soutien financier de l'ARS. La consultation pour des travaux de 2021 a été reportée en 2022.
Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal	Création d'un RAM à l'échelle de la CC Ussets et Rhône	Un RAM intercommunal est créé au 4 janvier 2022 qui sera basé au 1 ^{er} étage du multi-accueil de Seyssel (Maison de Pays). Il sera itinérant sur la Communauté de Communes avec des annexes à Frangy (Place de l'Église) et à Chêne-en-Semine (maison de vie 1)

Multi-accueil de Minzier	Création de 25 berceaux	Maître-d'œuvre et gestionnaire du multi-accueil sélectionnés. Bail emphytéotique signé avec la Commune Le PC sera déposé en 2022. Le projet est complexe car il est lié avec celui d'une salle des associations porté par la Commune de Minzier. La CC Ussets et Rhône conservera la maîtrise-d'ouvrage déléguée. Les travaux débiteront pour 2022.
Pôle médical des Ussets	Création de 321 m ² de locaux professionnels de santé	Les locaux ont été livrés en décembre 2021 pour une ouverture au public au 3 janvier 2022.
Maison de santé à Seyssel	Création de 320 m ² de locaux professionnels de santé	Le maître-d'œuvre a été sélectionné et le PC a été accordé pour la construction. La démolition des anciens bâtiments a été réalisée. Les travaux du futur bâtiment débiteront en 2022 pour 11 locaux professionnels de santé.
DSP pour les centres de loisirs de Seyssel Ain et du Triolet	Institution d'une DSP pour le centre de loisirs de Seyssel Ain (qui remplace celui de Corbonod) Institution d'une DSP pour le centre de loisirs du Triolet à Minzier	Le centre de loisirs de Corbonod ferme ses portes en 2022 et sera transféré à l'école de Seyssel Ain. La CC Ussets et Rhône a institué une DSP qui a été accordée en 2021 pour un démarrage au 3 janvier 2022.
Service Tourisme		
EPIC Haut-Rhône Tourisme (HRT)	Office de Tourisme de Seyssel et Bureau d'Information Touristique (BIT) de Frangy : accueil, promotion, communication, vente boutique et vente de produits touristiques packagés.	Voir le rapport d'activités 2021 sur le site de Haut-Rhône Tourisme.
	Haut-Rhône Tourisme (HRT) gère aussi pour le compte de la CCUR, le domaine nordique de Sur-Lyand, la base nautique de Seyssel et l'aire de Camping-car de Seyssel Ain.	
	HRT pilote aussi la mise en œuvre du schéma directeur de la randonnée et l'entretien des sentiers d'intérêt communautaire.	Projet de pose de la signalétique PDIPR en cours et dont la réception est reportée à 2022 : - Boucle VTT Clermont-Chilly - Boucle VTT Verte et Bleue (plateau de la Semine), - Boucle des Marais plateau de la Semine) Entretien de l'ensemble des itinéraires inscrit au PDIPR (hors chemin ruraux).

Label Vignoble et Découverte	Renouvellement du label Vignoble et découverte Aix-les-Bains Riviera des Alpes – vignoble de Seyssel, Frangy, Jongieux et Chautagne – 2022/2024	Suivi du dossier de renouvellement et participation financière via HRT – Mobilisation des acteurs locaux autour de ce label.
Espace Naturel Sensible (ENS) du Grand-Colombier	HRT représente la CCUR au comité de site de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du massif du Grand-Colombier au côté de l'OT Bugey Sud, de la CC Bugey Sud, de la SEMA, des services du département de l'Ain, ...	Réalisation de la charte de bonne conduite, valorisation touristique du massif, réflexion autour de la signalétique de l'ENS et des aménagements à prévoir sur les 2 portes d'entrée de l'ENS (le sommet du Grand-Colombier et Sur-Lyand)
Plan Pastoral Territorial	Participation de HRT et du service tourisme de la CCUR à la commission territoire Retord, Michaille, Grand-Colombier.	Mise en place d'un Plan Pastoral Territorial (PPT) à l'échelle du Département de l'Ain
Diversification de l'activité sur le domaine nordique de Sur-Lyand	<u>Proposition d'aménagement</u> afin d'améliorer l'accueil de la clientèle, l'offre hivernale, la gestion de la sur-fréquentation estivale (conflit d'usage entre visiteurs et alpagistes) et la création de différents types d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration du départ des pistes - Installation d'un escalier métallique - Restructuration/agrandissement de l'espace location et repositionnement du poste de secours. - Lancement d'une étude concernant la création d'hébergements atypiques. - Rénovation du refuge de la grange de la tour - Territoire test pour la mise en place d'aires de bivouac et aire de convivialité (projet porté par l'ENJ et la GTJ) et soutenu par le commissariat de massif. Demande de subvention en cours notamment auprès du Contrat de Massif dans le cadre de l'appel à projet AMI.
Aménagement du Sommet du Grand-Colombier	Suivi du projet au côté de la CC Bugey Sud et des services du département.	Proposition de réalisation d'une étude paysagère et d'aménagement en vue de effectuer des travaux d'aménagements légers permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs et la valorisation touristique du site.
Requalification de la base nautique Aqualoisirs	Reconstruction du bâtiment d'activité sur la base nautique Aqualoisirs.	Travaux en cours – livraison avant été 2022
	Profil de baignade – Plan d'eau de baignade	Réalisation d'un profil de baignade montrant un risque de pollution aux cyanobactéries en raison de la présence d'algue, pouvant nécessiter la réalisation de travaux favorisant une meilleure circulation de l'eau.
	Snack de la plage	Réflexion et proposition de travaux concernant la création d'une pergolas et la restructuration de l'arrière du bâtiment (agrandissement poste de secours, création de toilettes supplémentaires, local de stockage, cabine).

Dragage du chenal d'accès à la base nautique Aqualoisirs	Réflexion sur les problématique d'envasement des ports et infrastructures touristiques du Haut-Rhône.	Participation de HRT et de la CCUR à la réflexion engagée par la CC Bugey Sud, la CNR et le Syndicat du Haut-Rhône – afin de définir un programme pluriannuel de dragage de ces infrastructures, intégrant les démarches d'autorisation auprès de la DREAL et à la mutualisation de moyen avec la CNR.
Collectif Via Rhôna Léman Lyon	Participation des personnels de HRT au COTECH et au COPIL Via Rhôna et aux différents groupes de travail.	Dossier en cours : <ul style="list-style-type: none"> - Communication, - Etude signalétique, - Animation, dont Expérience Via Rhôna.
Service Urbanisme – Aménagement du territoire		
Mise en ligne des PLUi sur le Géoportail de l'urbanisme	À chaque modification de PLUi ou mise à jour, les données doivent être téléversées sur le Géoportail	Le Géoportail de l'urbanisme est disponible au lien suivant : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/
Modification simplifiée n°1 du PLUi de la Semine	Lancement de la Modification simplifiée n°1	Approbation en octobre 2021
Modification simplifiée n°1 du PLUi du Pays de Seyssel	Lancement de la Modification simplifiée n°1	Approbation en novembre 2021
Modification n°1 du PLUi du Val des Usses	Lancement de la Modification n°1	Enquête publique en novembre/décembre 2021 – approbation en mars 2022
Mises à jour des 3 PLUi	Mise à jour régulière des PLUi	Pour l'instauration du droit de préemption urbain sur toutes les zones urbaines et à urbaniser, Pour les servitudes d'utilité publique
AVAP de Clermont	Le diagnostic patrimonial et environnemental a été réalisé et a permis d'aboutir à un périmètre d'AVAP validé par les élus et l'ABF	Désormais le groupe de travail, accompagné du bureau d'étude Cap Territoire, rédige le règlement de l'AVAP. La concertation est lancée depuis le 15 décembre 2021.
Etude patrimoniale des 2 Seyssel	Diagnostic réalisé et validé	Le choix de l'outil de gestion du patrimoine reste à définir. Les 2 communes souhaitant s'orienter vers un Site Patrimonial Remarquable (SPR), la CCUR a adressé une demande à la DRAC dans ce sens. Les services de l'Etat se prononceront courant 2022 sur la possibilité de mettre en place ce SPR. L'avancement de l'étude est donc suspendu au retour des services de l'État sur la mise en place ou non d'un SPR.
Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH)	La CC Usses et Rhône a contractualisé avec le Département pour assurer ce service via l'association ASDER	Le service est organisé via l'association ASDER. Les particuliers contactent directement l'association et peuvent bénéficier de conseils neutres et pointus sur leurs projets de rénovation énergétique de leur logement. Un rendez-vous peut être pris avec un spécialiste. Le conseil est gratuit pour les particuliers.

Service Application du droit des sols (ADS)		
Instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable, certificat d'urbanisme)	2402 demandes d'autorisation transmises au service ADS	Service commun instruisant pour le compte des communes.
Service d'architecture conseil	65 porteurs de projets rencontrés	La CCUR s'appuie sur les CAUE de l'Ain et de la Haute-Savoie pour mettre à disposition des habitants et des porteurs de projets un service de conseil en architecture. Depuis juillet 2021, deux architectes conseils pour les communes du département de la Haute-Savoie sont à disposition des porteurs de projet. Ceux-ci ont vocation à travailler sur l'insertion paysagère et architecturale des projets en amont d'une demande d'autorisation d'urbanisme.
Saisine des demandes d'autorisations d'urbanisme par voie électronique	Réponse à l'obligation réglementaire de saisine par voie électronique pour les communes.	Mise en place d'un module permettant la saisine par voie électronique. Module relié au logiciel métier d'instruction lui-même relié à la plateforme de l'Etat mise en place pour permettre l'instruction dématérialisée des autorisations d'urbanisme (prévu pour 2022).

Communication

La CC Usse et Rhône poursuit son information au public au travers :

- Du site internet avec une mise à jour continue. Une réflexion est à l'oeuvre pour l'améliorer,
- De sa page Facebook,
- D'informations via le bulletin communautaire, paru en juin 2021,
- De lettres d'informations périodiques au public.

En 2021, des lettres d'information périodiques au public ont été diffusées pour renforcer la communication au public.

En 2021, le site internet a été enrichi de la publication de documents administratifs. En 2022, il le sera de toutes les délibérations prises depuis 2017 (toutefois déjà consultables via les comptes-rendus des Conseils communautaires).

La CC Usse et Rhône dispose d'un intranet au sein du personnel et en lien avec les mairies et les élus.

Il est toujours possible de contacter les services de la CC Usse et Rhône au :

CC Usse et Rhône, 24 Place de l'Orme, 74910 Seyssel

04 50 56 15 30 - accueil@cc-ur.fr

Ou via le formulaire du site internet : www.usse-et-rhone.fr/Contact-233

La CC Usse et Rhône poursuit ses efforts pour toujours mieux informer le public.

Signature

Le présent rapport d'activités a été présenté en Conseil communautaire du 12 avril 2022.

Fait à Seyssel, le 12 avril 2022.

Le Président,
Paul RANNARD


Le Vice-Président à l'administration générale,
Patrick Chapel



ADIL	Association pour le Droit à l'Information sur le Logement	FPU	Fiscalité Professionnelle Unique
ADS	Application du Droit du Sol	GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations
AMO	Assistant à Maîtrise d'Ouvrage	GRDF	Gaz et Réseaux de France
ANC	Assainissement Non Collectif	HRT	Haut-Rhône Tourisme
AO2	Autorité Organisatrice de rang 2	HT	Hors Taxes
ARS	Agence Régionale de Santé	INRAP	Institut National de Recherche en Archéologie Préventive
AVAP	Aire de Mise en Valeur Architecturale et Paysagère	INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
BA	Budget Annexe	LOM	Loi d'Orientation sur les Mobilités
BCLB	Bureau de Contrôles des Légalités et Budgétaire	MFR	Maison Familiale Rurale
BIT	Bureau d'Information Touristique	PAE	Parc d'Activités Économiques
BP	Budget Principal	PC	Permis de Construire
CAF	Caisse d'Allocation Familiale	PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial
CAUE	Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement	PDIPR	Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées
CC	Communauté de Communes	PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
CCUR	Communauté de Communes Usses et Rhône	RAM	Relais d'Assistants Maternelles
CdG	Centre de Gestion	SEMA	Société d'Économie Mixte Alpestre
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales	SHR	Syndicat du Haut-Rhône
CNR	Compagnie Nationale du Rhône	SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
CSE	Container Semi-Enterré	SILA	Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy
DM	Décision Modificative	SPR	Site Patrimonial Remarquable
DP	Déclaration de Projet	SPPEH	Service Public de Performance Énergétique de l'Habitat
DPU	Droit de Prémption Urbain	STEP	Station d'épuration
DRCL	Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales	SYANE	Syndicat d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
DSP	Délégation de Service Public	VTT	Vélo Tout-Terrain
DUP	Déclaration d'Utilité Publique	ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
EHPAD	Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes	ZAE	Zone d'Activités Économiques
ENS	Espace Naturel Sensible		
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunal		
EPF	Établissement Public Foncier		
EPIC	Établissement Public Industriel et Commercial		
EU	Eaux Usées		

Délibération n°CC 49/2021 du 9 mars 2021 approuvant les comptes administratifs 2020 :

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 
 ID : 074-200070852-20210309-CC_49_2021-DE

DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE Séance du 09 mars 2021	Envoyé en préfecture le 29/03/2021 Reçu en préfecture le 29/03/2021 Affiché le  ID : 074-200070852-20210309-CC_49_2021-DE
Nombre de Conseillers : En exercice : 39 Présents : 33 Suppléant : 0 Absents : 5 Pouvoirs : 1 Votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt et un, le 09 mars à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Jean XXIII à Frangy, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD . Date de convocation : 03 Mars 2021 Présents : Mesdames Frédérique AURELLE, Sophie COLAS, Laetitia COCATRIX, Sylvie TARAGON, Sandrine TASSET, Carole BRETON, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ, Marie-Christine GLANDUT, Florence POZZO, Carole ETTORI, Corinne GUISEPPIN, Carine DUVERNOIS. Messieurs Rémi PONCET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Philippe JACQUESON, Emmanuel GEORGES, Hervé BOUËDEC, Christian VERMELLE, Georges CANICATTI, Patrick CHAPEL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Didier CLERC, Jean-Louis MAGNIN, David BANANT, Vincent DUTOIT, Jérémie COURLET, Michel BOTTERI, Gérard LAMBERT, François SÈVE, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Gilles CALLET à Gérard LAMBERT.	
N° CC 49/2021	Absents : Alain LAMBERT ; Gilles PILLOUX ; Bernard REVILLON, Bernard THIBOUD, Pascal COULLOUX Monsieur David BANANT est désigné secrétaire de séance	

OBJET : FINANCES - Approbation des Comptes Administratifs 2020- CCUR Usse et Rhône

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence de Sylvie TARAGON Vice-présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Paul RANNARD, Président, après s'être fait présenter le budget primitif 2020 et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

▪ **BUDGET PRINCIPAL CCUR (84400)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés			1 311 723,38	1 709 087,53	1 311 723,38	1 709 087,53
Opérations de l'exercice	7 022 487,76	7 506 784,02	1 331 329,03	1 075 133,04	8 353 816,79	8 581 917,06
TOTAUX	7 022 487,76	7 506 784,02	2 643 052,41	2 784 220,57	9 665 540,17	10 291 004,59
Résultats de clôture		484 296,26		141 168,16		625 464,42
Restes à réaliser			1 323 586,29			
Besoin de financement			1 182 418,13			
TOTAUX CUMULES		484 296,26	1 323 586,29	141 168,16	-	625 464,42
RESULTATS DEFINITIFS		484 296,26	1 323 586,29	141 168,16	-	625 464,42

▪ **BUDGET ANNEXE ADS (84409)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	1 426,25		-	-	1 426,25	-
Opérations de l'exercice	153 212,08	172 026,95	-	-	153 212,08	172 026,95
TOTAUX	154 638,33	172 026,95	-	-	154 638,33	172 026,95
Résultats de clôture		17 388,62				17 388,62
TOTAUX CUMULES		17 388,62				17 388,62
RESULTATS DEFINITIFS		17 388,62				17 388,62

▪ **BUDGET ANNEXE PORT GALLATIN (84600)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		11 784,32	-	30 342,38	-	42 126,70
Opérations de l'exercice	32 851,15	12 022,00	11 582,00	30 689,27	44 413,15	42 691,27
TOTAUX	32 851,15	23 806,32	11 582,00	61 011,65	44 413,15	84 817,97
Résultats de clôture	9 044,83			49 449,65		40 404,82
TOTAUX CUMULES	9 044,83			49 449,65		40 404,82
RESULTATS DEFINITIFS	9 044,83			49 449,65		40 404,82

▪ **BUDGET ANNEXE MAISON DE VIE (84406)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		57 957,09	116 451,37		116 451,37	57 957,09
Opérations de l'exercice	548 745,31	441 868,83	50 702,54	208 434,38	599 447,85	650 301,21
TOTAUX	548 745,31	499 825,92	167 153,91	208 434,38	715 899,22	708 258,30
Résultats de clôture	48 921,39			41 280,47	7 640,92	
TOTAUX CUMULES	48 921,39			41 280,47	48 921,39	41 280,47
RESULTATS DEFINITIFS	48 921,39			41 280,47	7 640,92	


▪ **BUDGET ANNEXE ZAC 1 (84403)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		80 497,73	-	322 551,96	-	403 049,69
Opérations de l'exercice	2 911,54	1 144 205,37	1 593 603,30	519 312,00	1 596 514,84	1 683 517,37
TOTAUX	2 911,54	1 224 703,10	1 593 603,30	841 863,96	1 596 514,84	2 086 567,06
Résultats de clôture		1 221 791,56	751 739,34			470 052,22
TOTAUX CUMULES		1 221 791,56	751 739,34		751 739,34	1 221 791,56
RESULTATS DEFINITIFS		1 221 791,56	751 739,34			470 052,22

▪ **BUDGET ANNEXE ZAC 2 (84405)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		417 099,00	49 216,69		49 216,69	417 099,00
Opérations de l'exercice	95 608,27	82 086,74	111 868,57	79 139,42	207 477,84	161 228,16
TOTAUX	95 608,27	499 185,74	161 085,26	79 139,42	256 694,53	578 325,16
Résultats de clôture		403 576,47	81 945,84			321 630,63
TOTAUX CUMULES		403 576,47	81 945,84		81 945,84	403 576,47
RESULTATS DEFINITIFS		403 576,47	81 945,84			321 630,63

▪ BUDGET ANNEXE ZAC 3 (84402)

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 
ID : 074-200070852-20210309-CC_49_2021-DE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	48 025,46			535 327,87	48 025,46	535 327,87
Opérations de l'exercice	40 924,21	94 395,83	98 130,43	-	139 054,64	94 395,83
TOTAUX	88 949,67	94 395,83	98 130,43	535 327,87	187 080,10	629 723,70
Résultats de clôture		5 446,16		437 197,44		442 643,60
TOTAUX CUMULES		5 446,16		437 197,44		442 643,60
RESULTATS DEFINITIFS		5 446,16		437 197,44		442 643,60

▪ BUDGET ANNEXE SERRASSON (84408)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		712 029,00	-	74 090,00	-	786 119,00
Opérations de l'exercice	7 920,00	10 000,00	-	-	7 920,00	10 000,00
TOTAUX	7 920,00	722 029,00	-	74 090,00	7 920,00	796 119,00
Résultats de clôture		714 109,00		74 090,00		788 199,00
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		714 109,00		74 090,00		788 199,00
RESULTATS DEFINITIFS		714 109,00		74 090,00		788 199,00

▪ BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES (84407)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		179 967,27	-	9 454,21	-	189 421,48
Opérations de l'exercice	1 895 308,90	1 694 138,29	-	4 393,98	1 895 308,90	1 698 532,27
TOTAUX	1 895 308,90	1 874 105,56	-	13 848,19	1 895 308,90	1 887 953,75
Résultats de clôture	21 203,34			13 848,19	7 355,15	
TOTAUX CUMULES	21 203,34			13 848,19	7 355,15	
RESULTATS DEFINITIFS	21 203,34			13 848,19	7 355,15	

▪ BUDGET ANNEXE ZONE DE LOISIRS (84404)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		70 668,54	404 066,40	-	404 066,40	70 668,54
Opérations de l'exercice	173 574,60	29 374,26	64 934,20	671 849,72	238 508,80	701 224,00
TOTAUX	173 574,60	100 042,82	469 000,60	671 849,72	642 575,20	771 892,54
Résultats de clôture	73 531,78			202 849,12		129 317,34
TOTAUX CUMULES	73 531,78			202 849,12	73 531,78	202 849,12
RESULTATS DEFINITIFS	73 531,78			202 849,12		129 317,34

▪ BUDGET ASSAINISSEMENT (84500)

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
Reçu en préfecture le 29/03/2021
Affiché le 
ID : 074-200070852-20210309-CC_49_2021-DE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		27 852,66	-	447 012,89	-	474 865,55
Opérations de l'exercice	2 394 520,82	3 332 107,90	1 859 212,19	2 363 371,37	4 253 733,01	5 695 479,27
TOTAUX	2 394 520,82	3 359 960,56	1 859 212,19	2 810 384,26	4 253 733,01	6 170 344,82
Résultats de clôture		965 439,74		951 172,07		1 916 611,81
TOTAUX CUMULES		965 439,74		951 172,07		1 916 611,81
RESULTATS DEFINITIFS		965 439,74		951 172,07		1 916 611,81

▪ BUDGET ANNEXE POLE MEDICAL DES USSES (84412)


LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		-	-	-	-	-
Opérations de l'exercice	915,40	-	581 826,73	454 299,00	582 742,13	454 299,00
TOTAUX	915,40	-	581 826,73	454 299,00	582 742,13	454 299,00
Résultats de clôture	915,40		127 527,73		128 443,13	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	915,40		127 527,73		128 443,13	
RESULTATS DEFINITIFS	915,40		127 527,73		128 443,13	

▪ BUDGET ANNEXE MABOEZ (84401)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	48 295,00	-	-	186 334,53	48 295,00	186 334,53
Opérations de l'exercice	154 181,00	606 924,67	501 786,87	115 951,36	655 967,87	722 876,03
TOTAUX	202 476,00	606 924,67	501 786,87	302 285,89	704 262,87	909 210,56
Résultats de clôture		404 448,67	199 500,98			204 947,69
TOTAUX CUMULES		404 448,67	199 500,98			204 947,69
RESULTATS DEFINITIFS		404 448,67	199 500,98			204 947,69

▪ BUDGET ANNEXE ZAE DE LA CULAZ (84411)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 29/03/2021
 Reçu en préfecture le 29/03/2021
 Affiché le 
 ID : 074-200070852-20210308-CC_48_2021-DE

▪ **BUDGET ANNEXE ZA DE CHAMBARIN (84410)**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		38 000,00	-	-	-	38 000,00
Opérations de l'exercice	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	-	38 000,00	-	-	-	38 000,00
Résultats de clôture		38 000,00	-	-	-	38 000,00
TOTAUX CUMULES		38 000,00	-	-	-	38 000,00
RESULTATS DEFINITIFS		38 000,00	-	-	-	38 000,00

Le Président quitte la séance au moment du vote

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

CONSTATE, pour, chacun des budgets ainsi présenté, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

ADOpte les présents comptes administratifs pour l'exercice 2020, à l'unanimité des votants

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

Pour extrait conforme,
Le Président,
 Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.





SITE DE SEYSSEL (siège)
24 Place de l'Orme
74910 Seyssel

SITE DE FRANGY
35 Place de l'Église
74270 Frangy

SITE DE LA SEMINE
70 Route de la Semine
74270 Chêne-en-Semine

04 50 56 15 30 accueil@cc-ur.fr